

Projet de la médiathèque :

Annexe au projet culturel

Des services

Dans le cadre de la bibliothèque actuelle, l'équipe de bénévoles s'est attachée à vouloir créer une autre forme de dynamique en proposant des animations variées autour du livre. Mais force est de constater que, malgré la publicité diffusée par différents canaux, ces activités n'attirent pas suffisamment le public attendu. De plus, faute de moyens en personnel, en locaux et en matériel numérique adapté, leur nombre en a été limité jusqu'alors.

Néanmoins, en 2015, des animations récurrentes, tels que le Prix des lecteurs, l'Été en sacs, ont connu malgré tout un certain succès. Les animations nouvelles (bébé-lecture pour les petits et leur assistantes maternelles, balade lecture pour les élèves de Grande Section et de Classe Préparatoire, soirée musicale et littéraire, heure du conte avec kamishibaye et petit atelier,...) ont permis aussi de toucher une population non consommatrice jusqu'alors, et quelques adhésions nouvelles ont pu être constatées.

Ces pratiques amorcées au sein de la bibliothèque communale devront évoluer et s'accroître dans le cadre de la médiathèque, afin de toucher un plus vaste public.

En effet, le but premier d'une médiathèque est avant tout la mise à disposition de livres que les usagers lisent sur place ou à leur domicile. Mais, restreindre les médiathèques à cette seule notion de la lecture s'avère maintenant quelque peu dépassé face à la concurrence du numérique qui impose des innovations en ce sens pour la survie des médiathèques. Une Commune doit donc dorénavant s'attacher à offrir des services d'un tout autre ordre à ses concitoyens. La médiathèque 3^{ème} lieu qui est un lieu de vie sociale, entre vie familiale et vie professionnelle, correspond bien à l'évolution souhaitée.

Créer du lien social autour de la culture au sens large, en mettant à la disposition de la population un lieu où l'on peut accéder librement, où l'on peut lire des livres, des revues ou des quotidiens, faire des rencontres, passer un moment agréable et convivial pour couper de la routine du quotidien, partager une boisson tout en discutant, en lisant ou en jouant, participer à des activités, tels sont certains des objectifs recherchés pour ses concitoyens par la Commune de Cugand en élaborant ce projet.

Attirer un public non lecteur et parfois très éloigné de la lecture, lui faire découvrir des animations culturelles à la portée de tous constituent les enjeux de ce nouvel équipement communal. Actuellement, les adhésions n'atteignent pas 10 % de la population cugandaise malgré des appels à recrutement. Mais, des locaux agréables et spacieux, des endroits où l'on peut s'asseoir pour lire ou simplement se relaxer, des horaires d'ouverture plus

conséquents, des collections plus importantes, des animations plus nombreuses et variées pour tous les âges, devraient permettre d'atteindre cet objectif.

Médiathèque 3^{ème} lieu, le projet devra viser les différentes strates de la population cugandaise, et leur proposer des animations attrayantes et adaptées à chaque âge de la vie. Il devra tenir compte des nouvelles technologies, notamment de la médiation numérique qui s'avère dorénavant essentielle dans un tel projet.

L'idéal à atteindre sera d'envisager la mise en œuvre de deux animations par semaine, l'une destinée à la jeunesse et l'autre pour le reste de la population, celles-ci se déroulant majoritairement en dehors des heures de permanence habituelles.

Le personnel salarié et bénévole aura pour mission de faire en sorte de rendre les locaux agréables et conviviaux, dégagant une ambiance chaleureuse qui incite à y passer un bon moment et de repartir plus optimiste qu'on ne l'était en y entrant. Mettre à disposition des usagers de la médiathèque une gamme de revues suffisamment importante, variée et attractive, des jeux de société, un distributeur de boissons ou d'un bar sans alcool,... peut contribuer à favoriser cette situation de bien-être.

Il s'efforcera aussi de favoriser les rencontres interpersonnelles et les échanges intergénérationnels.

Par les animations destinées à tous les âges et, autant que faire se peut, la mise à disposition de documents en rapport avec celles-ci, il devra :

- animer des discussions, lors d'un apéro-littéraire ou d'un petit-déjeuner littéraire le samedi matin ou d'un goûter, de comités de lectures au cours desquelles les personnes présentes pourront :
 - o commenter des ouvrages, des articles de presse, des événements d'actualité, ou encore des situations qui leur sont communes (éducation des enfants...)
 - o confronter leurs idées aux autres
 - o faire connaître et partager leurs coups de cœur pour une lecture
- envisager des conférences sur des thèmes choisis en fonction des préoccupations sociétales, ou destinées à une population particulière (parents, adolescents...)
- faire découvrir :
 - o des thèmes qui, a priori, n'auraient pas forcément intéressé les adhérents par le biais de l'été en sacs, du prix des lecteurs, d'un choix de documents sur une thématique...
 - o le patrimoine cugandais et vendéen, en proposant même de se déplacer dans des lieux peu fréquentés et peu connus du public : balade littéraire (en lien avec l'association du théâtre des jeunes, l'association mélimélarts...), jeu de l'oie, rallye...
 - o la créativité locale :
 - présentation des réalisations artistiques et culturelles ou les collections de cugandais ou d'habitants des environs (photos, marteaux, timbres...),
 - présentation des œuvres d'artistes locaux (photographie, peinture, sculpture, poterie...), etc

- des écrivains connus ou méconnus par des conférences et dédicace de livres, ou des expositions
- des expositions via les ressources de la B.D.V.
- proposer des ateliers :
 - de découverte ou d'apprentissage des méthodes à utiliser pour devenir collectionneur
 - d'apprentissage de la calligraphie, de l'informatique, de la généalogie, de la philatélie, de la reliure,...
- permettre aux adhérents, soit par une aide individuelle, soit collectivement, de découvrir ou parfaire leurs connaissances dans le domaine des médias nouveaux : internet, messagerie électronique, skype, etc :
 - pour s'enrichir culturellement (visite virtuelle de musées...)
 - pour communiquer avec l'extérieur (enfants, petits-enfants, amis éloignés...),
 - pour réaliser des recherches (emploi, orientation professionnelle...), des démarches administratives (déclarations d'impôt...), des réservations (hôtels, voyages...), etc
- aider les personnes dans leurs démarches en offrant les services d'un « écrivain public » bénévole à rechercher sur la commune
- s'associer aux évènements locaux : Festival des danses et musique (documents sur les pays représentés, exposition des cadeaux remis lors des festivals précédents...)
- proposer des moments conviviaux ou ludiques :
 - soirées à thèmes régionaux ou internationaux, notamment pour présenter les pays invités au Festival annuel de danses et musiques, ou en y associant des cugandais qui présenteront leur région ou leur pays d'origine par l'histoire, la musique, la cuisine, etc
 - soirées jeux de société
 - Voyageurs du soir
 - soirées cinéma
 - soirées théâtre
 - soirées- concours : code de la route, dictées, jeux de mots, certificat d'études, land art (tableaux à partir de la nature), puzzles, mots fléchés, scrabble...
 - soirées musicales ou de danse, concerts
 - etc
- participer à l'aide humanitaire :
 - en mettant en place un atelier de création d'objets : cahiers à partir de papier récupéré chez les imprimeurs ou autres, réalisation de tricots, de vêtements,...
 - en recueillant des livres, des jouets qui seront remis ensuite à des associations œuvrant auprès des populations défavorisées, en France ou à l'étranger
- faire coexister au sein de la médiathèque des associations locales relevant du domaine culturel qui pourront y développer tout ou partie de leurs activités, participer ou animer conjointement avec le personnel de la médiathèque. :
 - cours (et démonstration) de danse, de musique, de théâtre...,
 - cours de couture, de tricot,
 - autres activités manuelles, etc

Une « ludothèque », avec des jeux traditionnels à utiliser sur place, mais surtout des jeux vidéo, sera aussi à la disposition de l'ensemble des usagers.

Pour mener à bien ces animations, il sera fait recours régulièrement à la Bibliothèque Départementale de Vendée pour le prêt de matériel d'animation et l'accès à son site e-média. La Communauté de Communes pourra aussi proposer des animations, par exemple, dans le cadre du Printemps du Livre de Montaigu. Le recrutement de prestataires extérieurs sera aussi à envisager pour certaines activités.

De même, l'accès à des sites spécialisés sera un bon moyen de se tenir au courant, de s'informer sur les évolutions dans le domaine culturel et de l'animation, de se former.

Un partenariat avec les médiathèques se situant à proximité pourra également être envisagé en vue de la mutualisation de certains équipements ou services.

La médiathèque devra s'efforcer de mettre en œuvre des services spécifiques dans plusieurs secteurs qui sont développés ci-après :

- Les services en faveur de la Jeunesse
- Les services en faveur des adolescents de plus de 15 ans et jeunes adultes
- Les services en faveur des personnes âgées

1 – Les services spécifiques en faveur de la Jeunesse (enfants et jeunes jusqu'à 15 ans)

« Un enfant qui lit deviendra un adulte qui pense »

A Cugand, cette catégorie représente 20 % de la population (672 enfants au recensement de 2012) ; mais, seulement 3,65 % sont adhérents à la bibliothèque. Le projet devra donc être suffisamment attractif pour attirer de nouveaux membres.

La médiathèque sera ouverte à tous les jeunes de la commune, sans différenciation de quelque sorte que ce soit.

Les services proposés auront pour buts principaux l'intégration des jeunes dans la société, la lutte contre leur isolement ou leur repli sur soi. Autour d'activités spécifiques, ce lieu facilitera les rencontres entre jeunes de même tranche d'âges, mais aussi intergénérationnelles.

Ces animations pourront revêtir des formes très variées à partir de la lecture, du jeu, des savoir-faire des adultes, des nouveaux médias... Elles pourront se dérouler, dans le cadre scolaire ou non, sous la forme de séances collectives ou individuelles, d'ateliers, de soirées... Elles pourront aussi se faire, selon les cas, avec la présence de personnes âgées qui apprécient la cohabitation avec les enfants.

a) Les petits de 0 à 3ans

Cette période de la vie est adaptée à la familiarisation et à l'éveil au livre (savoir tenir un livre, savoir où il se range, comment tourner les pages...). Les livres ne seront pas choisis par les enfants, mais leur seront proposés par les adultes.

C'est un temps favorable au partage du plaisir autour d'un livre, à un temps convivial entre enfants, au développement de la socialisation. Ces moments passés avec les petits à la médiathèque pourront aussi être créateurs de lien social pour les jeunes mamans ou papas, les assistantes maternelles qui les accompagnent.

S'appuyant sur les collections, sur la ludothèque, ou sur la collaboration de prestataires extérieurs (association Pas Perdus entre autres), les animations suivantes pourront être proposées : heure du conte traditionnelle ou sous la forme de raconte-tapis ou à l'aide d'un kamishibaye, éveil musical, matinées d'éveil, spectacles d'animation...

b) Les enfants de 3 à 5 ans

La médiathèque devra être identifiée par ces enfants comme un espace accessible, commun et normal de la vie quotidienne.

Les animations proposées permettront : l'éveil à la lecture et au plaisir de lire, l'aide à la mémorisation et à la créativité, le développement de la compréhension ainsi que des capacités à l'autonomie par le choix du livre, le développement de la réflexion sur des thèmes simples et de la capacité à formuler des commentaires.

Les enfants des écoles maternelles, du centre de loisirs et de l'accueil périscolaire seront particulièrement concernés par des ateliers, des heures du conte, des histoires cousues ou raconte-tapis, des films offerts par e-média, des goûters-lecture....

c) Les enfants de 6 à 8 ans

A l'époque de l'apprentissage de la lecture, du développement de la réflexion, du partage, de la création du lien social, du développement de la créativité, les enfants de 6 à 8 ans seront intéressés par des ateliers de cuisine, de bricolage, des contes numériques, des goûters-lecture, des rallyes culturels, des jeux de piste et de l'oie sur un thème donné, des soirées pyjama...

Ces animations pourront être réalisées en collaboration avec des associations locales telles que l'association de théâtre, du club nature, de pêche...

d) Les jeunes de 9 à 12 ans

Les pré-adolescents en recherche d'évasion, d'informations, auront plaisir à être ensemble, en groupes. En sus des animations proposées aux 6 – 8 ans, ils pourront s'investir dans les jeux vidéo, les tournois...

Des lectures à haute voix suivies d'un débat pourront également les intéresser.

e) Les jeunes de 13 à 15 ans

Besoin de s'affirmer et de vivre en groupe, les jeunes adolescents utiliseront cet espace pour s'exprimer sur leurs centres d'intérêts, sur leurs goûts, leurs savoir-faire, sur l'actualité et des thèmes choisis par eux. Ils pourront ainsi apporter leur contribution à la vie de la médiathèque.

Les outils informatiques, les multimédias, les jeux vidéo, les réseaux sociaux seront couramment utilisés par ces jeunes.

En s'appuyant aussi sur des associations locales, sur des personnes- ressources volontaires de la commune, ils pourront accéder à des ateliers d'apprentissage d'activités créatives ou manuelles (bricolage, photo, pêche, ornithologie, couture, tricot...).

Ils pourront aussi venir passer un moment à la médiathèque pour écouter de la musique, ou y jouer d'un instrument, y faire leurs devoirs après l'école. Des soirées pourront être spécialement organisées pour eux avec projection d'un film suivi d'un débat.

2 – Les services spécifiques en faveur des adolescents de plus de 15 ans et des jeunes adultes

Qu'apprécient les jeunes de cette tranche d'âge : les rencontres entre copains ? l'utilisation du numérique notamment en termes de médiation sociale ? la musique ? la danse ? les jeux vidéo ? les bandes dessinées ?

Le projet doit tenir compte de ces goûts et de l'évolution de la société qui, en matière de lecture, est passée du papier au numérique.

Un espace multimédia sera aménagé, où ils pourront trouver le matériel adéquat : bornes pour écouter de la musique, télévision et manettes pour jeux vidéo, matériel vidéo,...

Les jeunes seront consultés afin de connaître leurs souhaits.

3 – Les services spécifiques en faveur des personnes âgées

Quel que soit leur âge, nos aînés ont un rôle à jouer au sein de la communauté et il paraît important de leur donner la place qui leur revient de droit. Il est de plus indispensable que ces personnes continuent à se sentir utiles, à vouloir se cultiver, à conserver leurs acquis physiques et intellectuels... Certaines vivent à leur domicile et sont encore autonomes. Mais d'autres ne peuvent plus se déplacer et n'ont quasiment plus de relations sociales voire familiales, ou vivent en E.H.P.A.D.

Toutes ces personnes méritent qu'on leur réserve des animations spécifiques dont certaines pourront être réalisées avec l'aide du C.C.A.S. (transport solidaire), et peut-être aussi des associations locales.

Les objectifs, en termes de services pour cette catégorie de population, devront viser :

- La lutte contre la solitude et le repli sur soi, rompre la routine du quotidien en venant à la médiathèque
- L'ouverture sur l'extérieur par le passage de volontaires dans les E.H.P.A.D. ou au domicile à la rencontre des personnes qui ne peuvent plus se déplacer
- Le maintien ou le développement des aptitudes intellectuelles et les capacités cognitives
- L'accès à une culture appréciée par les uns ou à découvrir pour les autres, sans avoir à se déplacer hors de la commune
- La transmission de la mémoire, de savoirs, de moments de son histoire, de modes de vie et de coutumes

A chaque fois que cela sera possible, toutes les animations seront bien évidemment accessibles aux personnes âgées, l'inter-génération, notamment avec les jeunes enfants étant à privilégier.

Mais certaines activités devront être adaptées à cette population vieillissante, parfois diminuée physiquement et mentalement :

- Lecture à haute voix, soit individuellement, soit en groupe
- Prêt de livres audio ou à gros caractères
- Ateliers :
 - o mémoire,
 - o écriture, rédaction du livre de sa vie pour laisser une trace de son passé à sa descendance,
 - o activités manuelles
 - o apprentissage, initiation à l'informatique : ordinateur, tablettes, liseuses
 - o utilisation des nouveaux médias (internet, messagerie électronique, skype...) pour communiquer avec l'extérieur et rester en contact avec sa famille et ses amis, ou pour naviguer afin de s'informer, jouer...
 - o etc
- Portage à domicile et à l'E.H.P.A.D. d'un choix de documents en fonction des goûts des adhérents
- Rencontres avec les enfants pour apprendre à se connaître, passer un bon moment, jouer ensemble, faire connaître des souvenirs d'enfance et de l'ancien temps